




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110926-16714-DE-1-1_0
Date de signature : 28/09/11
Date de réception : mercredi 28 septembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.1000**

Séance publique du

26 septembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ACADEMIE DES SCIENCES ARTS ET BELLES LETTRES. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT POUR TRAVAUX D'URGENCE.**

Le 26/09/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 20/09/2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Christian LOUIT à M. Stéphane PAOLI, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, Mme Catherine SILVESTRE à M. Francis TAULAN

**Excusés sans pouvoir :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Odile BONTHOUX, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Arlette OLLIVIER, Mme Liliane PIERRON, Mme Fleur SKRIVAN, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.06

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction Des Musées &  
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 26/09/11

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique** : VALORISATION DU PATRIMOINE

**OBJET** : ACADEMIE DES SCIENCES ARTS ET BELLES LETTRES. SUBVENTION  
D'INVESTISSEMENT POUR TRAVAUX D'URGENCE. - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le musée/bibliothèque Arbaud appartient à l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles Lettres d'Aix. C'est un lieu modeste mais de qualité qui présente l'hôtel particulier d'un humaniste à la fin du XIXe siècle. Il conserve une abondante documentation consacrée à la ville et l'histoire de la Provence qui attire de nombreux chercheurs.

Depuis cette année, une convention lie la Ville à l'Académie pour une rénovation d'ensemble, l'aide à la définition d'un nouveau Projet Scientifique et Culturel et l'inventaire scientifique des collections conservées ; un conservateur est mis à disposition à mi-temps pour contribuer à ces tâches.

L'État, le Département, la Région concourent avec la Ville à la sauvegarde de ce remarquable établissement.

Des travaux d'importance seront conduits dans les années à venir dans le cadre de la rénovation du lieu. Mais aujourd'hui, il s'agit de contribuer à l'aide aux travaux de sauvegarde urgents : problèmes de planchers, de dégradation de murs, d'aménagement du jardin et sa volière, etc.

Ces travaux sont estimés à environ 122 000 € TTC pour lesquels l'Académie est assurée de financements et auxquels je vous propose de contribuer par le versement d'une subvention d'investissement d'un montant de 30 000 € (trente mille euros).

Aussi, mes Chers Collègues, je vous propose de bien vouloir :

- **DONNER** votre accord pour contribuer sous forme de subvention d'investissement à la réalisation de ces menus travaux urgents ;
- **DIRE** que l'aide de notre ville se montera à la somme de 30 000 € (trente mille euros) ;
- **DIRE** que cette aide sera versée sur présentation de justificatifs et décomptes faits des diverses subventions attribuées ;
- **IMPUTER** cette contribution sur le chapitre 90324-2042-1871 de la Direction des Musées et du Patrimoine Culturel qui dispose des moyens suffisants.

**2011.1000 - ACADEMIE DES SCIENCES ARTS ET BELLES LETTRES. SUBVENTION  
D'INVESTISSEMENT POUR TRAVAUX D'URGENCE.**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 34</b>
<b>Présents</b>	<b>: 28</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 34</b>
<b>Pour</b>	<b>: 34</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 28/09/2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**